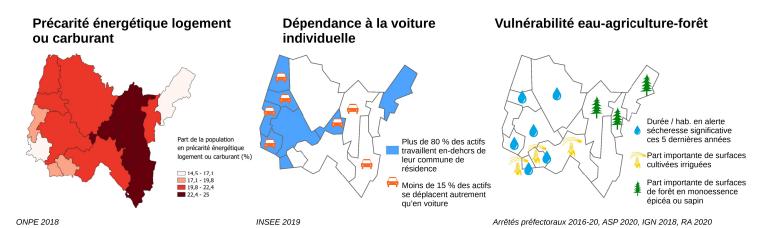


L'Ain face au changement climatique



Le changement climatique est le fait majeur du siècle qui impacte déjà et impactera davantage dans le futur notre environnement et nos modes de vie. Il concerne tous les domaines qui préoccupent les territoires au quotidien : l'habitat, la mobilité, la ressource en eau, l'énergie, la qualité de l'air, les déchets, l'activité économique, un cadre de vie sain et agréable pour tous. Cette production vise à mieux connaître et appréhender le territoire de l'Ain face au changement climatique au travers de l'analyse de différents critères, dans l'objectif de guider l'action des décisionnaires sur les territoires.

Vulnérabilité du territoire



L'Ain présente en moyenne un taux de précarité énergétique logement ou carburant de 20,3 %, conforme à la moyenne régionale et nationale. Cette précarité est cependant inégalement répartie sur le territoire : elle est moindre aux abords de Lyon et Genève, et particulièrement forte dans le Bugey.

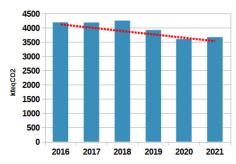
Concernant la mobilité, les territoires le long de la Saône concentrent de forts besoins en déplacement et un recours faible aux transports en commun.

La vulnérabilité du territoire sur la ressource en eau est marquée sur la Bresse et la Dombes. Si la vulnérabilité des forêts en mono-essence épicéa ou sapin se concentre logiquement sur le Bugey, la dépendance de l'agriculture à l'irrigation est particulièrement marquée sur la côtière et la plaine de l'Ain.

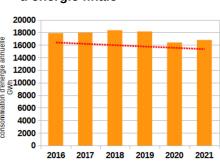
Dynamique du territoire

Gaz à effet de serre, consommation d'énergie et qualité de l'air

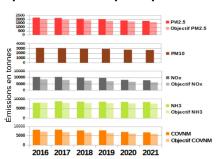
Évolution des émissions de gaz à effet de serre



Évolution de la consommation d'énergie finale



Évolution des émissions de polluants atmosphériques

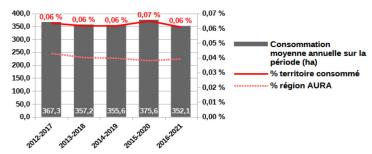


Données ORCAE 2016-2021 – concernant les polluants atmosphériques, il s'agit des données agrégées sur les 14 principaux EPCI de l'Ain et non du total départemental (5 communes de différence) La ligne rouge et les colonnes pâles représentent les objectifs agrégés des 14 principaux EPCI du département, issus de leur PCAET ou à défaut extrapolés par rapport aux objectifs nationaux

Les émissions de GES du département sont principalement liées au secteur des transports. C'est également le cas pour la consommation d'énergie, suivi par le secteur résidentiel. La baisse observée en 2020 sur ces deux indicateurs est fortement liée au secteur des transports et concerne tous les territoires. Malgré un léger effet rebond en 2021, les niveaux restent en-deça des niveaux antérieurs. A noter qu'un effet de baisse des EGES est visible dès 2019 et il est lié exclusivement à un établissement industriel. Ces baisses exceptionnelles permettent de réduire l'écart avec les trajectoires visées sur les deux volets, mais la consommation d'énergie reste supérieure à ce qui était attendu en 2021. Les émissions de polluants atmosphériques restent supérieures aux objectifs, mais l'évolution se maintient globalement à la baisse et les écarts se réduisent pour certains polluants (Nox, COVNM).

Consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers

Consommation foncière annuelle (moyenne lissée sur 5 ans)

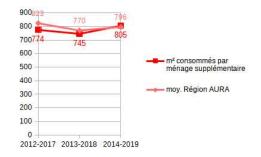


Données observatoire national de l'artificialisation des sols (fichiers fonciers) 2012-2021 au 1^{er} janvier de chaque millésime

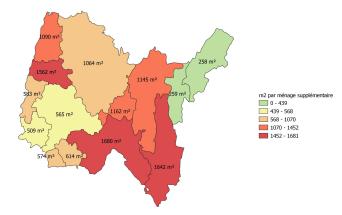
L'évolution de la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers (ENAF) dans le département de l'Ain est globalement en stagnation sur la période observée, autour de 0,06 % de son territoire contre 0,04 % en moyenne pour la région AURA. Cela représente une consommation moyenne de 350 à 370 ha de ces espaces chaque année. Cependant, l'Ain est également le 2° département de la région en croissance du nombre de ménages, ce qui contribue à expliquer cette consommation élevée ; le département n'est de fait pas parmi les moins vertueux.

Cette consommation est globalement plus élevée sur la moitié ouest du département (Bresse, Dombes et plaine de l'Ain), néanmoins si on la rapporte à la dynamique d'évolution des ménages, on constate que ce sont les territoires sous influence de Lyon et Genève qui sont en général les plus économes.

Evolution de la consommation foncière moyenne par nouveau ménage



Consommation foncière moyenne par nouveau ménage entre 2014 et 2019 par EPCI



Données observatoire national de l'artificialisation des sols (fichiers fonciers) et INSEE

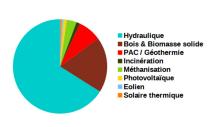
012-2019 au 1^{er} janvier de chaque millésime



Le territoire en action

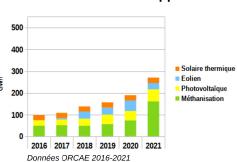
Production d'énergie renouvelable

Répartition de la production d'EnR par filière en 2021



Données ORCAE 2021

Évolution de la production pour 4 filières EnR en développement

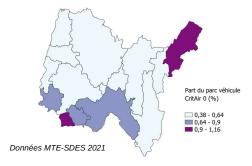


La production d'EnR est marquée par l'hydroélectricité et le chauffage au bois, notamment individuel. Elle est peu évolutive; elle varie entre 4 800 et 5 000 Gwh environ entre 2018 et 2021. On constate néanmoins une croissance de la production sur 4 filières industrielles en développement, de plus en plus portée par la méthanisation dont le potentiel de développement reste important.

La consommation électrique reste peu couverte par les EnR localement injectées sur le réseau de distribution, avec un taux de 6,1 % contre 11,8 % en AURA et 16,9 % en métropole.

Développement de la mobilité durable

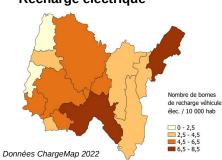
Part de véhicules propres



Infrastructures cyclables



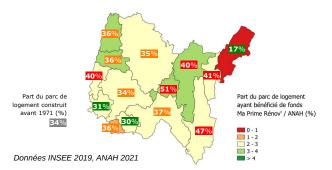
Recharge électrique



La mobilité durable se développe dans le département, notamment sur l'équipement en véhicule propre et sur la recharge électrique. Les contrastes subsistent selon les indicateurs observés, cependant on peut toujours observer un développement global moins important sur les EPCI hors influence lyonnaise et genevoise, qui peut s'expliquer par des différences en terme de niveau de vie (coût des équipements et infrastructures) et de contraintes plus fortes à l'utilisation de la voiture dans les métropoles. Toutefois, le niveau du trafic routier sur le réseau départemental, encore majoritairement carboné, est resté stable entre 2017 et 2021 malgré une baisse historique de plus de 15 % en 2020.

Rénovation énergétique du bâti

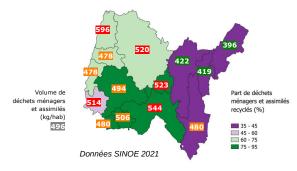
Bénéfice des aides nationales et ancienneté du bâti



L'accompagnement au titre du SPPEH s'est accru notamment sur les territoires à enjeux en matière d'ancienneté du parc bâti. En matière de bénéfice des programmes Ma Prime Rénov' / ANAH, en 2022 la moyenne départementale est stable (2,5%) mais les territoires convergent vers cette moyenne (à la hausse ou à la baisse). Le pays de Gex reste un cas particulier.

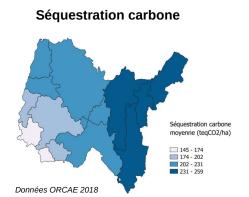
Économie circulaire

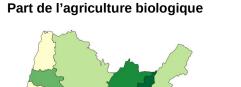
Volume de déchets ménagers et part de recyclés



Le pourcentage de déchets recyclés a atteint un très bon taux en 2021 dans le département (68%) au regard de l'objectif de 55 % fixé par la feuille de route pour l'économie circulaire en 2025. Cependant le volume global moyen de déchets a augmenté (496 kg/hab contre 463 en 2019) et le territoire présente toujours d'importantes disparités.

Résilience du territoire





Part de la SALL

engagée en agricultu biologique (%)



Données SISPEA 2020

Les territoires de l'est du département sont ceux qui séquestrent le plus de carbone, notamment dû à la couverture forestière importante, tandis que la Dombes présente un enjeu de préservation des puits carbone.

Données Agence bio 2021

Avec 8,8 % de surfaces cultivables engagées en agriculture biologique en 2021, l'Ain est encore loin de l'objectif national de 15 % à fin 2022 et inférieure à la moyenne régionale (11,1 %). Les enjeux de développement de l'agroécologie se concentrent sur la Bresse, la Dombes, la plaine de l'Ain et dans une moindre mesure le Pays de Gex.

La consommation domestique d'eau moyenne par habitant est de 59 m³ dans l'Ain, soit supérieure à la moyenne nationale (54 m³), avec une consommation globalement plus marquée dans le nord du département. Le rendement moyen des réseaux d'eau potable (78 %) est légèrement inférieur à la moyenne nationale (80%) mais masque des disparités à l'échelle des collectivités distributrices.

Conclusion

Le département présente des vulnérabilités au changement climatique sur l'ensemble de son territoire. Pour autant, l'état des lieux sur la dynamique engagée illustre la difficulté à progresser de façon durable et notable dans la transition énergétique et écologique. La crise sanitaire de 2020 a eu un impact réel mais ponctuel sur la consommation d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre. Les actions et l'amélioration de la résilience sont réelles, mais souvent insuffisantes. Elles s'observent de manière différenciées selon les territoires : on constate, pour la plupart des sujets, une dichotomie entre territoires de plaine et de montagne, ou territoires sous influence métropolitaine et territoires hors influence.



Directeur de la publication :

Vincent PATRIARCA, directeur départemental des Territoires de l'Ain Rédaction

DDT de l'Ain – Service Connaissances, Études et Prospective Date de publication : février 2023



Direction
départementale
des territoires de l'Ain
O1012 Bourg-an-Bresse Cedex
Fax: 04 74 45 62 37
Mail: dott@ain.gouv.fr

http://www.ain.gouv.fr/accompagnement-dans-la-transition-r1682.html